

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR BLAISE SCHÜLL, DÉPUTÉ (PCSI), INTITULÉE « POSTE DE POLICE DE LA GARE DE DELEMONT : LE BILAN EST-IL TOUJOURS AUSSI POSITIF ? » (N°3244)

La Police cantonale dispose de quatre réceptions sur le territoire jurassien pour accueillir la population, à savoir au poste de police de Saignelégier, dans le bâtiment de l'administration cantonale de la Beuchire à Porrentruy, au centre des Prés-Roses à Delémont et à la gare de Delémont.

Le poste de la gare de Delémont a été inauguré en 2016. Il présente la particularité d'être desservi conjointement par la Police cantonale et la Police municipale de Delémont. L'Administration fédérale des douanes et la Police des transports y disposent également chacune d'une place de travail et l'utilisent comme point d'appui.

Contrairement à ce qu'indique la question écrite, l'ancien poste de police qui se trouvait dans le bâtiment de la Poste n'a pas été fermé en 2015 par « manque de motivation ». Il l'a été uniquement en raison de la résiliation du bail par la Poste dans le cadre d'un projet global de réorganisation de son bâtiment. Ce poste de police a été rapidement remplacé par le poste actuel, dès que des locaux adéquats ont pu être trouvés à proximité de la gare de Delémont.

Le Gouvernement est en mesure de répondre comme suit aux questions posées :

- 1. Si le bilan était « très positif » au mois de janvier 2018, qu'en est-il aujourd'hui ? A combien se chiffre la présence de personnes au guichet pour les années 2016 (de mai à fin décembre), 2017, 2018 et 2019 (jusqu'à fin septembre) ?**

Des chiffres aussi précis que ceux demandés ne peuvent pas être donnés. Si les personnes déposant une plainte pénale sont recensées, d'autres passages à la réception ne sont pas systématiquement comptabilisés (demandes de renseignements, gestion des autorisations pour les personnes travaillant dans le domaine de la prostitution, convocations et auditions de personnes dans le cadre de procédures judiciaires, ...). La fréquentation moyenne est toutefois estimée par la Police cantonale à quelque 5 personnes par jour, respectivement une bonne centaine par mois.

Même si la fréquentation n'est pas très élevée, le bilan du poste de police de la gare de Delémont est toujours positif. En plus du service qui est directement fourni à la population, il permet à la police cantonale d'avoir des contacts avec les commerçants de la place de la gare, de rendre certains services aux touristes, ainsi que de densifier la collaboration avec la Police municipale, l'Administration fédérale des douanes et la Police des transports. Ce poste est donc un maillon important du concept de police de proximité de la Police cantonale. Le bureau et la salle d'audition contigus à la réception permettent également aux agent-e-s de traiter les affaires courantes et d'effectuer des auditions lorsque personne ne se présente à la réception.

- 2. La fréquentation du guichet le samedi matin a-t-elle augmenté ?**

Non, l'ouverture du guichet du poste de police de la gare de Delémont le samedi matin n'a pas augmenté et a même entraîné sa fermeture à fin mars 2018 en raison d'une fréquentation jugée trop faible.

3. Le Gouvernement ne pense-t-il pas que la visibilité de ce poste n'est pas des meilleures (peu de rappel dans la presse sur les heures d'ouverture et autres, pas d'affichage à l'extérieur sur les différentes campagnes policières, etc.) ?

En raison du statut du bâtiment historique dans lequel se trouve le poste de police, aucune indication autre que le logo « POLICE » et l'horaire d'ouverture ne peuvent être affichés sur les façades extérieures. L'existence et la localisation de ce poste de police figurent sur le site internet du Canton du Jura. Les campagnes policières sont relayées par d'autres biais, notamment par des affichages dans les commerces et aux abords des routes ainsi que par les réseaux sociaux.

4. Sachant que d'importants travaux proches de ce poste sont en cours (démolition et construction du bâtiment de la Poste principale), des dispositions particulières ont-elles été prévues ?

Les travaux de démolition et de construction du bâtiment de la Poste n'impacteront pas directement le poste de police. Compte tenu de la suppression provisoire de plusieurs places de parc publiques, des démarches sont actuellement effectuées auprès des CFF par la Police cantonale et le service des infrastructures pour proposer rapidement une ou plusieurs places de parc « visiteurs » aux abords directs de ce poste de police.

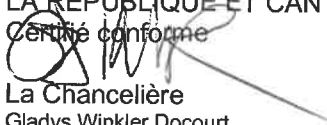
Le Gouvernement n'envisage donc pas la fermeture du poste de la gare de Delémont qui est utile notamment aux habitantes et habitants de Delémont et qui est par ailleurs un outil de travail apprécié de la Police cantonale.

Enfin, et dans le but d'améliorer en permanence les services à la population, le Gouvernement relève encore que depuis cet automne, les citoyennes et citoyens peuvent désormais porter plainte auprès de la Police cantonale par le biais de l'application ePolice (www.suisse-epolice.ch) pour des vols de vélos, d'appareils électroniques (notamment les smartphones) ou encore de plaques d'immatriculation, ainsi que pour certains dommages à la propriété.

Delémont, le 14 janvier 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme


La Chancelière
Gladys Winkler Docourt